

## RELEVÉ DE DÉCISIONS

### Congrès national du 29 juin au 2 juillet

#### Au titre des délégués du BN

**Présent-es** : Olivier BAUDOJIN, Axel BENOIST, Patrick BERNARD, Sandrine BERNARD, Rafikha BETTAYEB, Virginie BOUVOT, Séverine BRELOT, Éric CAVATERRA, Cécile CHENE, Jérôme DAMMEREY, Franck FERAS, Jacques FOURGEAUD (mardi, jeudi, vendredi), Sigrid GERARDIN, Ghislain GILOT, Géraldine Jousseau, Stéphane LEROY, Françoise LOURS, Fabien MELANIE, Pascal MICHELON, Andrée RUGGIERO, Ugo TREVISIOL (30 juin au 2 juillet), Christophe TRISTAN, Laurence TRUBLEREAU (23)

**Absent-es** : Jacques FOURGEAUD (mercredi), Annabelle HUMBERT, Catherine JAUNET

#### Au titre des sections académiques :

**Présent-es** : **REIMS** : PREVOT Ludovic, GOUVERNEUR Nathalie, BOITEUX Nathalie, DEVALLE Régis **BORDEAUX** : JOLIVET Jérôme, SAURA Marie-Pierre, LALANNE Éric, VERDEYROUT Pierre, DELBOS Éric, LAKHSASSI Nasr, TOUMI Abdelhalim, **NANTES** : MEME Mélanie, MICHEL Audrey, DJERBI Lassaâd, **GRENOBLE** : CAUMONT Brigitte, DE OLIVEIRA Olga, DOUART Pierre, GUILLAUD-ROLLIN Bertrand, **BESANCON** : LENORMAND Jérôme, LARDIER Mathieu, **NORMANDIE** : BILLAUX Muriel, THABET Hassouna, DUBOIS Jérôme, LEBOUIC Paul, **ORLEANS-TOURS** : BEAU Marylise, BAILLY Catherine, MAYAM Christophe, MURAIL François, NEUVILLE Joffray, RAVEAU Coralie, DELAS Yves, TIREAU François, **AMIENS** : ALLEGRE Frédéric, **TOULOUSE** : AMALRIC Cécile, CARRIER Estelle, JALABERT Joëlle, JALADE Éric, SEGHAIRIA Claudine, **CRETEIL** : TRAORE Koba, DUVEAU Nicolas, ATOUF Abdelatif, DUVIVER Stéphane, SAINSON Elise (mercredi et jeudi matin) **LYON** : JOLIVET Daniel, EDEL Pierre, BOUVIER Catherine, FERRATON Etienne, GONCZAROW Frédéric, **VERSAILLES** : GUYON Olivier, **LIMOGES** : BODO Marie-Thérèse, ROUX Martial, MARATRAT Olivier, **NANCY-METZ** : TOUSSAINT Lorène, **NICE** : CAZACH Emmanuelle, METZGER Sophie, **LILLE** : ALEMANY Jacques, LIÉVIN Sabine, SOULDADIÉ Jean-Marc, **DIJON** : ROUZIER Anne, DUCHATEL Philippe, ULRICH Julie, **RENNES** : BARON Isabelle, OILLIC Ronan, LAVALLE Vincent, DREAN Florence, MENGUY Elodie, **CLERMONT FERRAND** : CHÂTRE Jean-Baptiste, **PARIS** : GUERIN Marie-Caroline, **MONTPELLIER** : HOSTAILLÉ Marlène, HUBER Tiphaine, MILLET Pascal, **AIX MARSEILLE** : VOISIN Nicolas, LANZI Patrick, **MAYOTTE** : DOHOUNON Hortense, MADHOINE Ahmed, **LA REUNION** : LOPIN Jennifer, MARCHETTI Pascal, SAMSON Alexandra, PEIGNON Cendrine, LOPIN Charles, **MARTINIQUE** : THEGAT Christophe (81)

**Invité-es** : **NORMANDIE** : POUILLY Estelle, **GUYANE** : DJIVAS Michel

**Absent-es** : BERTRAND Serge, BIVAUD Stephan, CAMUS Cyril, DIRAISON Lydia, FAUCHERE Catherine, HASSANI Sabrina, FOURGEAUD Jacques (mercredi), LAUFFENBURGER Isabelle, MUSSO Henri, PETIT Isabelle, PFISTER Hedwige, RIEUX Ruth, SAINSON Elise (mardi après-midi, jeudi après-midi et vendredi matin), VITOUX Philippe, WHITNEY Anthony

### MARDI 29 JUIN :

**Présidente de séance** : Sandrine BERNARD

**Secrétaire de séance** : Séverine BRELOT

### Commission des débats (annexe 1)

VOTE : Commission des débats							
Date et heure : 29 juin 2021 à 14h31							
Cpteur	NPPV		CONTRE		POUR		Votants
	voix	%	voix	%	voix	%	
1	0	0	0		22		22
2	0	0	0		31		31
3	0	0	0		26		26
4	0	0	0	0,00%	79	100,00%	79



## Ordre du jour (annexe 2)

VOTE : Ordre du jour							
Date et heure : 29 juin 2021 à 14h36							
Cpteur	NPPV	ABSTENTION	CONTRE		POUR		Votants
			voix	%	voix	%	
1	0	0	0		24		24
2	0	0	0		32		32
3	0	0	0		33		33
4							0
	0	0	0	0,00%	89	100,00%	89

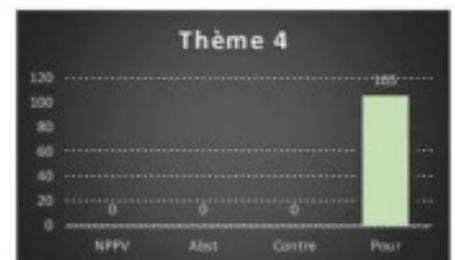


### JEUDI 1ER JUILLET matin :

**Présidente de séance :** Muriel BILLAUX  
**Secrétaire de séance :** Séverine BRELOT

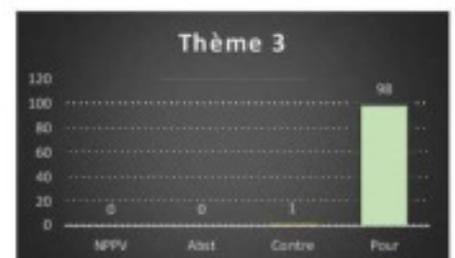
### Thème 4

VOTE : Thème 4							
Date et heure : 01 juillet 2021 à 09h31							
Cpteur	NPPV	ABSTENTION	CONTRE		POUR		Votants
			voix	%	voix	%	
1	0	0	0		22		22
2	0	0	0		34		34
3	0	0	0		22		22
4	0	0	0		27		27
	0	0	0	0,00%	105	100,00%	105



### Thème 3

VOTE : Thème 3							
Date et heure : 01 juillet 2021 à 11h34							
Cpteur	NPPV	ABSTENTION	CONTRE		POUR		Votants
			voix	%	voix	%	
1	0	0	1		22		23
2	0	0	0		21		21
3	0	0	0		23		23
4	0	0	0		32		32
	0	0	1	1,01%	98	98,99%	99



## JEUDI 1ER JUILLET après-midi :

**Présidente de séance :** Estelle CARRIER  
**Secrétaire de séance :** Séverine BRELOT

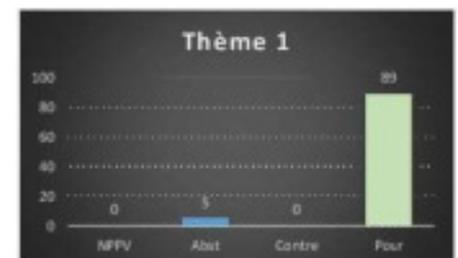
### Thème 2

VOTE : Thème 2							
Date et heure : 01 juillet 2021 à 14h38							
Cpteur	NPPV	ABSTENTION	CONTRE		POUR		Votants
			voix	%	voix	%	
1	0	0	0		18		18
2	0	0	0		32		32
3	0	0	0		23		23
4	0	0	0		25		25
	0	0	0	0,00%	98	100,00%	98



### Thème 1

VOTE : Thème 1							
Date et heure : 01 juillet 2021 à 16h27							
Cpteur	NPPV	ABSTENTION	CONTRE		POUR		Votants
			voix	%	voix	%	
1	0	1	0		18		19
2	0	0	0		28		28
3	0	3	0		18		21
4	0	1	0		25		26
	0	5	0	0,00%	89	100,00%	94



## VENDREDI 2 JUILLET :

### Texte action (annexe 3)

VOTE : Texte action							
Date et heure : 2 juillet 2021 à 10h03							
Cpteur	NPPV	ABSTENTION	CONTRE		POUR		Votants
			voix	%	voix	%	
1	0	0	0		19		19
2	0	0	0		25		25
3	0	0	0		20		20
4	0	0	0		24		24
	0	0	0	0,00%	88	100,00%	88



## ANNEXE 1 : Composition de la commission des débats

Estelle CARRIER  
Nicolas DUVEAU  
Pascal MICHELON

## ANNEXE 2 : Ordre du jour du congrès en 2 temps



### Mardi 29 Juin 2021

---

À partir de 10 h	Accueil des congressistes (gare et CRI) ; répartition des chambres
12 h15 - 13 h15	Repas (self)
14 h - 14 h15	Ouverture du congrès par les co-secrétaires académiques de Dijon - un point organisation aux congressistes, la commission des mandats
14 h15 - 17 h 15	Débat Général
17 h30 - 18 h30	GT Texte Action
18 h30	<b>Apéritif des régions</b>
19 h 00 - 20 h00	Dîner
20 h 30	Réunions de tendances Clôture des inscriptions dans les commissions du mercredi

### Mercredi 30 Juin 2021

---

8 h30 - 12 h15	<b>TRAVAIL EN COMMISSIONS</b>
12 h15 - 13 h15	Repas
13 h45 - 14 h	Photo de groupe (dans le parc du CRI)
14 h - 17 h30	<b>TRAVAIL EN COMMISSIONS</b>
18 h	Réunion des responsables de thèmes
18 h30- 19 h30	GT Texte action
19 h - 20h	Dîner
20 h - 21 h	Réunions de tendances
21 h	<i>Fin du dépôt des demandes d'intervention en plénière sur les 4 thèmes</i>
21 h - 22 h30	Projection d'un film documentaire

### Jeudi 1er Juillet 2021

---

8 h30 - 12 h15	<b>PLENIERE : thème 4 et 3</b>
12 h15 - 13 h15	Repas (self)
13 h30 - 14 h30	Action syndicale
14 h30 - 18 h15	<b>PLENIERE : thème 2 et 1</b>
18 h15 - 19 h	GT texte action
18 h30	<i>Remise des bons paniers repas du vendredi</i>
19 h - 20 h	Dégustation
20 h	<b>Soirée festive (inscription le mardi 29)</b>

### Vendredi 2 Juillet 2021

---

9 h - 11 h30	<b>Texte Action</b>
11 h30 - 12 h	Discours de clôture
12 h	<i>Fin des travaux et début départ des congressistes</i>
12 h15	Repas (self ou panier repas commandés)

**Texte action*****Situation générale***

La crise sanitaire que nous traversons est un véritable drame humain : 3,9 millions de personnes sont décédées dans le monde. Des pans entiers de l'humanité ont plongé dans la précarité et la pauvreté, les inégalités entre les pays et au sein même des pays se sont accrues.

La sécurité sanitaire est devenue un enjeu concurrentiel et géopolitique alors qu'elle nécessiterait une solidarité internationale dans l'accès aux traitements et aux vaccins sûrs et efficaces, librement accessibles à toutes et tous sur l'ensemble de la planète. Les épisodes récents en Inde et au Brésil nous le rappellent cruellement.

La crise climatique s'aggrave, et les politiques menées par les États ou les groupes privés continuent de bafouer les engagements pris, et d'ignorer les récentes publications scientifiques qui annoncent un probable emballement. Le dernier rapport du GIEC rend encore plus insupportable l'inaction gouvernementale. Les propositions de la Convention citoyenne, qui se voulait un exercice démocratique inédit, ont été méprisées et la loi *Climat et résilience* est réduite à une coquille vide.

Les phénomènes migratoires s'amplifient. Les crises sanitaire et climatique mondiales, la pauvreté et les conflits obligent des populations à l'exil. Ces migrations engendrent des drames terribles comme la multiplication des morts en Méditerranée où les populations vulnérables subissent des traitements inhumains par les pays qui ont signé des accords avec l'Europe de rétention des migrant·es. Les gouvernements ne répondent que par des politiques de répression et de marchandage. Il y a urgence à mettre en œuvre une politique d'accueil respectueuse des droits humains.

En France, la pandémie a mis en lumière le rôle incontournable des services publics mais aussi l'urgence de les renforcer. La dérégulation libérale s'est poursuivie notamment par l'absence de protection des personnels en première ligne, dont une grande majorité de femmes. La gestion calamiteuse de l'épidémie par le gouvernement n'a fait que renforcer la défiance de la population.

Dans ce contexte, E. Macron, qui depuis 4 ans durcit les politiques néolibérales et s'attaque frontalement aux droits des salarié·es et à notre modèle social, n'a pas modifié son cap. Malgré l'augmentation des inégalités, du chômage et de la précarité, seul 1 % des plans de relance est dédié à la lutte contre la pauvreté. La question du partage des richesses ou du temps de travail n'est jamais posée alors que la fin des aides consenties annonce le risque imminent d'une crise économique d'ampleur. Le gouvernement fait le choix de continuer de favoriser sans contrepartie les entreprises, notamment les grands groupes, et de maintenir ses réformes dangereuses : retraites et assurance chômage. Le programme de stabilité budgétaire pour les 5 ans à venir prévoit clairement une diminution des pensions au prétexte entre autres du poids des dépenses liées au vieillissement. La mobilisation syndicale a permis de reporter la date de mise en œuvre de l'assurance chômage que nous devons continuer de combattre. Sa mise en place réduirait le niveau des allocations pour 38 % de bénéficiaires.

La crise économique a déjà fortement percuté les jeunes les moins qualifié·es et les plus éloigné·es du travail puisque le chômage pour cette catégorie d'âge a déjà bondi de 16 % au dernier trimestre 2020. Le plan *1 jeune 1 solution* dont 4,7 milliards d'euros sont fléchés pour « sauver » l'apprentissage est un échec criant mais le gouvernement reconduit ces aides financières à l'apprentissage sans contreparties et ayant même des effets négatifs sur la formation et l'accès à l'emploi des jeunes.

Le fort taux d'abstention aux dernières élections confirme qu'une crise politique et démocratique profonde s'ancre dangereusement et constitue un revers pour le gouvernement. La stratégie globale et électorale de ce gouvernement qui articule provocations, culpabilisation, déclarations outrancières, rhétorique sécuritaire, stigmatisante et manipulatoire est à rebours des réalités et des préoccupations des populations qui délaissent leur pouvoir d'agir ou le délèguent aux partis opportunistes porteurs des idées d'extrême droite.

## **Fonction publique**

Depuis 2017, les gouvernements Macron mettent sous pression les services publics et leurs agent-es. Malgré la crise sanitaire, le gouvernement actuel poursuit l'austérité budgétaire qui se traduit par de nouvelles suppressions de postes ou encore la poursuite du gel du point d'indice. L'hôpital public continue à être sous-financé et restructuré. Plutôt que d'investir massivement dans les services publics et l'emploi de fonctionnaires, il externalise de plus en plus de missions et développe la contractualisation et la précarité des agent-es au détriment de la qualité du service rendu aux usagers et usagères. La part des enseignant-es non-titulaires est ainsi repartie à la hausse dans l'enseignement professionnel ces trois dernières années.

La loi de *Transformation de la Fonction publique* (TFP) ajoute de nouvelles régressions pour les droits des agent-es et pour les services publics. Elle est une attaque brutale contre les organisations syndicales de la Fonction publique, contre le paritarisme, contre les droits des personnels. Le SNUEP-FSU revendique l'abrogation de la loi TFP et continuera quoi qu'il en soit de défendre les personnels. Il agira pour obtenir par d'autres modalités les garanties d'une gestion transparente des personnels.

La dégradation des conditions de travail, accentuée par le nouveau management public dans l'Éducation nationale de J.-M. Blanquer, entraîne une réelle souffrance au travail des personnels. Le SNUEP-FSU s'engage à alerter, dénoncer et combattre les effets délétères de cette politique.

Pour développer l'individualisation des carrières et des rémunérations, le gouvernement brandit le mérite pour faire croire à une revalorisation des salaires. Les pistes du Grenelle de l'éducation en sont une parfaite illustration (multiplication des missions, postes à profils...). Le SNUEP-FSU rappelle son exigence d'un dégel de la valeur du point d'indice et d'un rattrapage pour toutes et tous de la perte de pouvoir d'achat subie depuis plus de vingt ans, sans contreparties.

Si à partir de 2022, la participation de l'État au financement de la protection sociale augmentera le salaire net des personnels de 15 euros, le gouvernement avance à marche forcée pour ouvrir la protection sociale complémentaire des agent-es publics au marché assurantiel. Le SNUEP-FSU agira pour améliorer la prise en charge des garanties santé et prévoyance et renforcer la solidarité intergénérationnelle.

## **Éducation**

L'Éducation nationale a été une cible privilégiée du projet néolibéral du gouvernement. La *Loi pour une École de la confiance* de J.-M. Blanquer est une offensive qui dessine des transformations structurelles majeures du système éducatif : elle impose un devoir d'exemplarité aux personnels et tente de verrouiller toute critique, elle assujettit ces derniers par un pilotage renforcé par les chiffres.

Au-delà de cette loi, l'ensemble des réformes menées au sein de l'Éducation nationale, y compris sur la formation des enseignant-es, sont néfastes. La *Transformation de la voie professionnelle* imposée par le ministre, et combattue par le SNUEP-FSU, comme la *Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel* initiée par le ministère du travail avec la complicité du ministère de l'EN, sont symboliques des objectifs réels du gouvernement : externaliser toute la formation professionnelle initiale au profit des branches professionnelles et du patronat, en la réorganisant celle-ci pour mieux flexibiliser les emplois.

Les récentes conclusions du *Grenelle de l'éducation* sont claires sur un point : il n'y aura pas de réelle revalorisation salariale pour tou·tes dans l'Éducation nationale, même pas pour les AESH dont les contrats resteront précaires et la rémunération bien trop faible. Par contre, nombre des autres mesures évoquées pourraient transformer nos métiers en profondeur, en accroissant encore notre charge de travail et en introduisant rémunération au mérite et nouvelles hiérarchies intermédiaires. Le SNUEP-FSU luttera pied à pied pour contrer ces mesures idéologiques.

Depuis l'arrivée de J.-M. Blanquer à la tête du ministère, ce sont près de 7500 ETP qui ont été supprimés. Avec ces suppressions, les enseignant-es ne pouvaient déjà pas faire face à toutes les difficultés rencontrées en temps « normal ». Et pour faire face aux besoins supplémentaires générés par la crise sanitaire, ce sont des recrutements et des pré-recrutements massifs qu'il faut organiser, et ce dès aujourd'hui. Or, ni la politique budgétaire de ce gouvernement, ni même la réforme de la formation des enseignant-es ne vont dans ce sens. Cette dernière risque au contraire d'accroître le manque déjà criant d'attractivité de nos métiers.

## ACTIONS

### Levée des brevets sur les vaccins

Le SNUEP-FSU, avec la FSU, appelle à s'inscrire dans la campagne et les actions du collectif « Pas de profit pour la pandémie » pour exiger que les traitements anti-pandémiques et les vaccins deviennent des biens publics mondiaux, librement accessibles à toutes et tous.

### Climat

Le SNUEP-FSU appelle à participer aux manifestations en faveur du climat et à soutenir les mouvements de la jeunesse engagés dans ce combat. Le SNUEP-FSU s'inscrira avec la FSU dans les mobilisations lors de la COP 26 à l'automne 2021.

### Plus jamais ça !

Le cadre *Plus jamais ça !* constitue une dynamique innovante qui permet d'articuler les urgences sociales et environnementales. Avec la FSU, le SNUEP doit renforcer sa présence dans les déclinaisons locales.

### Lutte contre l'extrême droite

Pour lutter contre les idées d'extrême droite, qui se diffusent au-delà du Rassemblement national, le SNUEP-FSU s'engage avec la FSU à construire des initiatives syndicales unitaires pour démontrer et démonter les véritables projets libéraux notamment sur la Fonction publique, l'égalité et l'éducation.

### Ratification du TIAN par la France

La France n'a pas encore signé le TIAN (Traité international sur les armes nucléaires). Le SNUEP-FSU avec la FSU et le Mouvement de la Paix notamment, exige la ratification de ce traité et participera à toutes les actions visant à l'obtenir.

### Éducation

Les réformes dans l'Éducation nationale ont aggravé les inégalités et renforcé les difficultés des personnels. Le ministre Blanquer a multiplié les marques de mépris vis-à-vis des personnels et des organisations syndicales. Malgré la crise sanitaire, il s'est obstiné à maintenir ses orientations libérales faisant fi de la protection sanitaire de toutes et tous. La défiance et la colère des personnels est bien réelle et le SNUEP-FSU acte la rupture avec la profession. Le SNUEP-FSU doit tout mettre en œuvre pour un changement de politique éducative.

Les différentes réformes impactant la voie professionnelle, comme les suppressions de postes, dégradent les conditions d'exercice de nos métiers et entravent la possibilité de faire réussir nos élèves. Le SNUEP-FSU s'engage dans un travail de mobilisation des personnels par la mise en œuvre d'actions diversifiées dès la rentrée pour aboutir à une action forte fin septembre. Le SNUEP-FSU développera une large campagne pour rendre visible les attaques spécifiques contre la voie professionnelle. Le SNUEP-FSU y portera aussi l'urgence d'un plan d'investissement d'ampleur dans l'éducation et dans la voie professionnelle initiale sous statut scolaire, une revalorisation de nos salaires et carrières, des recrutements et des pré-recrutements. Pour y contribuer, le SNUEP-FSU porte la nécessité d'élargir le front de défense de l'enseignement professionnel public.

Le SNUEP-FSU continue de combattre la *Transformation de la voie professionnelle* : suppression des familles de métiers et des dispositifs imposés, 35 heures hebdomadaires d'enseignements disciplinaires pour tous les élèves, arrêt du mixage des parcours et des publics. Il porte donc l'abrogation de la *Transformation de la voie professionnelle*.

Face à la précarité, le SNUEP-FSU continuera de se battre pour un plan de titularisation rapide des non-titulaires.

Le SNUEP-FSU revendique l'abandon des PIAL ainsi qu'un statut et une rémunération dignes de ce nom pour les AESH.

Le SNUEP-FSU doit poursuivre ses actions dans l'intersyndicale voie professionnelle. Il doit tenter d'élargir le périmètre de l'intersyndicale notamment contre le développement de l'apprentissage.

Le ministère porte le projet de supprimer l'éducation prioritaire au profit d'une contractualisation des établissements où les moyens alloués seraient conditionnés à des projets validés par l'administration. Le Congrès national du 29 juin au 2 juillet 2021

SNUEP-FSU exige une nouvelle redéfinition des cartes de l'éducation prioritaire élargie intégrant les lycées professionnels et une prise en compte de la situation sociale très difficile des Outre-mer.

### **Personnels**

Le SNUEP-FSU soutient les agent-es territoriaux en lutte pour refuser l'augmentation du temps de travail que veulent imposer leurs collectivités.

Il soutient la lutte des infirmières scolaires pour leur maintien dans l'Éducation nationale et la création de postes à hauteur des besoins.

Le SNUEP-FSU soutient les mobilisations des AED et AESH pour une revalorisation de leur métier et de leur salaire, pour mettre fin à la précarité.

Pour informer et mobiliser, le SNUEP-FSU s'engage avec la FSU dans la campagne pour les droits des agent-es titulaires et non-titulaires. Il continue à porter la nécessité d'une augmentation généralisée des salaires.

### **Développement syndical**

Le SNUEP-FSU s'inscrit dans un syndicalisme de luttes et de masse qui articule la défense collective des droits des personnels et la promotion d'un projet éducatif ambitieux pour une société plus juste, plus égalitaire et démocratique. La proximité syndicale avec nos adhérent-es et nos collègues est indispensable pour appréhender leurs attentes, construire nos revendications et organiser nos combats. Le SNUEP-FSU doit construire et pérenniser des actions en faveur du développement syndical. Il doit notamment renforcer la formation des militant-es à tous les niveaux de l'organisation et renforcer ses outils syndicaux à destination des secrétaires locaux comme des personnels. Pour contrer le développement de l'autonomie des lycées, des injonctions et des pressions hiérarchiques non règlementaires, le SNUEP-FSU doit développer des stages à destination de la profession afin de les armer pour faire respecter leurs droits.

### **Lutte contre les violences faites aux femmes**

Les violences faites aux femmes et les féminicides doivent faire l'objet de politiques ambitieuses et de moyens dédiés pour les éradiquer : le SNUEP-FSU avec la FSU et les collectifs féministes continue d'exiger un budget d'1 milliard. Les plans d'action Égalité dans l'Éducation nationale ont intégré les violences sexistes et sexuelles au travail et les violences conjugales dans l'axe 5. Les militant-es du SNUEP-FSU doivent négocier des mesures ambitieuses, l'élection de référent-es égalité du côté des personnels dans les CHSCT, et des moyens à la hauteur des enjeux.

### **Égalité professionnelle femmes hommes**

Face aux inégalités professionnelles persistantes dans l'Éducation nationale, le SNUEP-FSU, avec les autres syndicats de la FSU doit diffuser des outils syndicaux pour renforcer l'engagement militant afin d'obtenir des plans d'action Égalité femmes/hommes ambitieux dans toutes les académies. Il doit engager aussi une communication à destination des personnels pour porter ses propositions en faveur de l'égalité et amplifier les mobilisations lors des journées spécifiques du 25 novembre et du 8 mars.

### **Interpro**

Dans le cadre de l'interpro, le SNUEP-FSU s'engage avec la FSU à s'inscrire dans une journée d'actions la plus unitaire possible début octobre pour lutter contre la réforme des retraites et la réforme de l'assurance chômage, pour conditionner les aides aux entreprises et pour l'emploi.

### **Le SNUEP-FSU : vers un syndicat FSU du second degré ?**

Dans l'hypothèse d'un rapprochement structurel entre le SNUEP-FSU, le SNES et le SNEP qui déboucherait sur l'unification du syndicalisme du second degré dans la FSU, le SNUEP-FSU doit engager des discussions avec le SNES et le SNEP à tous les niveaux qui garantissent cette reconnaissance des personnels et la spécificité de la voie professionnelle scolaire.

Refus de vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 88

